

# Paypal va être contrôlé par la CNIL



The screenshot shows the PayPal website interface. At the top, there is a navigation bar with the PayPal logo, a search bar, and a language selector. Below the navigation bar, there is a main heading: "Une solution de paiement fiable, simple et efficace". Underneath, there is a sub-heading: "Pourquoi choisir PayPal ?". A list of bullet points follows, detailing the benefits of using PayPal. A blue button labeled "Lancez-vous !" is positioned below the list. Below the button, there is a photograph of a person's hands holding a smartphone, displaying the PayPal mobile app interface. At the bottom of the screenshot, there are two columns of text with sub-headings: "Passez au m-commerce" and "Choisissez la sécurité". Each column contains a short paragraph and a link to "En savoir plus".

Les nouvelles conditions d'utilisation de vos données personnelles par Paypal va entraîner un contrôle de la CNIL (Source : Denis JACOPINI) À peine un mois après que Paypal ait annoncé une modification sérieuse de ses conditions d'utilisation des données personnelles, la CNIL va se pencher sur ces dernières afin d'en vérifier la conformité par rapport à la loi Informatique et Libertés. Vous faites peut-être partie des millions d'utilisateurs de Paypal en France qui ont reçu en Septembre dernier un mail leur annonçant un changement des conditions d'utilisation.

Leur acceptation autorise Paypal à partager désormais toutes les données personnelles que vous lui avez confié, avec des tiers spécialisés dans la publicité, comme par exemple Facebook et Criteo.

Dès l'entrée en vigueur de sa nouvelle politique de confidentialité, le service bancaire américain collectera de nouvelles données (géolocalisation des points de ventes et des

utilisateurs connectés...) ; transmettra des données à de nouveaux destinataires, notamment pour délivrer de la publicité ciblée ; échangera plus de données avec des tiers déjà référencés, dont Facebook.

Un mois après l'annonce par PayPal d'une modification sérieuse de sa politique de confidentialité des données, la Cnil réagit et alerte les utilisateurs. Un contrôle a également été décidé et est en cours depuis le 23 octobre.

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire  
(notre source d'encouragements et de progrès)**